

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH Keto + | Complément alimentaire avec caféine et édulcorants

CODE

INTA005-12

FORMAT

12 bouteilles de 285 ml

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS

bottle bottiglia	sleeve sleeve	cap tappo	box scatola
PET 01	PET 01	HDPE 02	PAP 21
Plastic Plastica			Paper Carta
Check your local municipal regulations Verifica le disposizioni del tuo Comune			

DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Keto + est un complément alimentaire avec caféine et édulcorants à base de jus et de pulpe d'Aloe Vera et de Vitamine C, soigneusement équilibrés pour former le complexe exclusif ALO-COMPLEX™. Au délicieux goût cola, il est conçu pour stimuler le métabolisme corporel et favoriser la réduction de la fatigue. L'Aloe Vera exerce une action émolliente et apaisante sur le système digestif et soutient également les fonctions de détoxification de l'organisme. Les vitamines C, B6 et B12 contribuent à réduire la fatigue et l'épuisement et, avec la vitamine B3, au métabolisme énergétique normal. La vitamine C contribue également au maintien du fonctionnement normal du système immunitaire pendant et après un effort physique intense. L'Uncaria soutient la fonctionnalité articulaire et les défenses naturelles de l'organisme, tandis que le Guarana exerce une action tonique, utile en cas de fatigue physique et mentale. Enfin, le Guarana favorise l'équilibre du poids corporel et stimule le métabolisme, en particulier celui des lipides.

MODE D'EMPLOI

Il est recommandé de prendre 1 bouteille par jour, de préférence en une seule prise. Consommer le produit réfrigéré. Agiter avant utilisation. La présence éventuelle de dépôts n'indique pas une altération de la qualité du produit, mais est liée aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

AVERTISSEMENTS

Chogan Group S.p.A. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient / ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du Règlement (UE) n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le risque de contamination croisée par des allergènes est géré conformément aux procédures internes de l'entreprise.

INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : eau ; ALO-COMPLEX™ : [gel de pulpe d'Aloe vera (barbadensis Miller), acide ascorbique (vitamine C)] ; édulcorant : érythritol ; hydroxy-méthylbutyrate de calcium ; correcteur d'acidité : acide citrique ; carnitine base ; leucine ; taurine ; antioxydant : acide ascorbique (vitamine C) ; arôme cola ; E.S. Uncaria tomentosa (Uncaria tomentosa (Willd. ex Schult.) DC) écorce titrée $\geq 0,5$ % alcaloïdes oxindoliques ; E.S. Guarana (Paullinia cupana Kunth) graines titrées ≥ 50 % caféine ; sel ; édulcorant : sucralose ; vitamine B3 ; vitamine B6 ; vitamine B12.

CLAIMS

Sans sucres
Sans lactose
Sans gluten
Convient aux végétariens et aux végétaliens
sans colorants

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 Mois

CONDITION DE CONSERVATION

À conserver dans un endroit frais et sec, à température ambiante, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption concerne le produit dans son emballage intact et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2-3 jours.

TENEUR MOYENNE EN INGRÉDIENTS CARACTÉRISTIQUES

Ingrédients	Par dose	Par dose quotidienne maximale	% VNR *
- ALO-COMPLEX™	20,04 g	57,11 g	-
• Gel de pulpe d'Aloe vera (Barbadensis Miller)	20 ml	57 mL	-
• Acide ascorbique (Vitamine C	38,6 mg	110 mg	137,5 %
Hydroxy-méthylbutyrate	300 mg	860 mg	-
L-carnitine	350,8 mg	1 g	-
L-leucine	350,8 mg	1 g	-
L-aurine	350,8 mg	1 g	-
Vitamine C	312,28 mg	890 mg	1112,5
Uncaria tomentosa (Uncaria tomentosa (Willd. ex Schult.) DC.) écorce titrée ≥0,5 % alcaloïdes oxindoliques	175,44 mg	500 mg	-
- dont alcaloïdes oxindoliques	0,877 mg	2,5 mg	-
E.S. Guarana (Paullinia cupana Kunth) graines titrées ≥50 % caféine	140,35 mg	400 mg	-
- dont caféine	70,18 mg	200 mg	-
Vitamine B3	10,53 mg	30 mg	187,5%
Vitamine B6	0,491 mg	1,4 mg	100%
Vitamine B12	0,00088 mg	0,0025 mg	100%

Valeurs nutritionnelles de référence chez les adultes selon le règlement de l'UE 1169|2011.

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élèver le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élèver le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (Amygdalus communis L.), noisettes (Corylus avellana), noix (Juglans regia), noix de excelsa), pistaches (Pistacia vera), noix de Macadamia ou du Queensland (Macadamia ternifolia), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON